



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2018

Affiché en vertu de l'article L2121-10
du Code Général des Collectivités Territoriales

➤ Compte-rendu des décisions prises en vertu de la délégation du conseil municipal

« Information »

Le conseil municipal prend acte des décisions prises entre le 26 avril 2018 et le 23 mai 2018.

1) Travaux – Bâtiment 125 rue Théodore Deck – Avenant au marché de maîtrise d'œuvre

Vote : 20 voix pour et 13 abstentions

Le conseil municipal autorise M. le Maire ou son représentant à signer l'avenant correspondant au contrat de maîtrise d'œuvre avec le groupement WAGNER Architectes.

2) Travaux – Bâtiment 125 rue Théodore Deck – Marché de travaux

Vote : 20 voix pour et 13 abstentions

Le conseil municipal autorise M. le Maire ou son représentant à signer les marchés tels qu'ils figurent au tableau, ainsi que tous les actes nécessaires à leur exécution et à accomplir toutes les formalités en résultant. Il dit que les dépenses en résultant seront imputées au chapitre 23 « immobilisations en cours » article 2313 « constructions », du budget principal.

DIVERS

- **Restauration de la statue dominant le puits St-Léger (M. SINGER)**
- **Embellissement du rond-point dit « Mader » (M. VOGT)**
- **Dysfonctionnement de la gestion du Musée (Mme ZAEPFEL)**
- **Actions menées contre les irrégularités de stationnement dans les rues autres que le centre ville (Mme GODÉ)**
- **Devenir des arbres Parc Déroulède suite à la tempête (Mme REMY)**
- **Aire d'accueil pour les camping-cars (M. BANNWARTH)**

Affiché le : 28/05/2018
Retiré le :



Le Maire :

Francis KLEITZ
Conseiller Régional